

N° 5. — DÉPÊCHE ministérielle du 14 janvier 1876 portant instructions sur la nouvelle organisation du service des travaux à Tahiti.

Paris, le 14 janvier 1876.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — Par lettre du 17 août, vous m'avez rendu compte d'une conférence tenue par vous dans le but d'étudier les mesures à prendre pour appliquer les dispositions notifiées par la circulaire du 25 avril dernier, relativement à la nouvelle organisation du service des travaux à Tahiti.

Vous vous êtes préoccupé dans cette conférence, et vous vous préoccupez dans votre lettre, des vues qu'avait manifestées le département touchant l'importance maritime de Tahiti et les travaux défensifs, qu'il y aurait, le cas échéant, à exécuter dans l'île. Dans votre pensée, cette éventualité pouvait rendre nécessaire le maintien du personnel du génie dans la colonie ; mais, dans l'hypothèse d'idées différentes, vous soumettez à mon approbation l'organisation d'un personnel de travaux, tant du génie que des ponts et chaussées, personnel qui serait composé, savoir :

D'un chef de service,

De deux conducteurs, dont l'un serait plus spécialement chargé des bâtiments militaires,

D'un agent voyer,

Et de trois piqueurs.

La dépense d'entretien de ce cadre est évaluée à 28,280 francs, dont 1/5 environ tomberait à la charge du budget de l'État.

Vous proposez pour l'emploi de chef de ce service M. Coquerel, lieutenant d'artillerie, employé à Tahiti, qui vous paraît posséder l'aptitude nécessaire pour le diriger. Cet officier, dont le remplaçant est attendu, serait placé hors cadre. Enfin vous faites observer que M. le capitaine Demassieux, directeur du génie, pressé de rentrer en France, a demandé à quitter la colonie ; mais que vous avez cru devoir subordonner son retour, ainsi que celui du garde Orce!, à la décision que je prendrai par suite de votre communication.

D'après un avis du Conseil d'Amirauté en date du 4 février 1868, le département avait reconnu, en effet, que la situation de Tahiti avait une certaine importance maritime et que, par suite, il y avait intérêt à assurer, dans une mesure proportionnée à cette importance, la sécurité de notre Établissement. Mais vous n'ignorez pas que la question du système défensif de nos colonies a été remise à l'étude, depuis les derniers événements, dans le but de